



**COMITÉ  
GARD**

**PROCEDURE PRÉLEVEMENT PAIEMENT AUTOMATIQUE ADOC**

**Signature mandats prélèvement ADOC**



## **Vous vous apprêtez à autoriser le prélèvement automatisé pour le Comité du Gard**

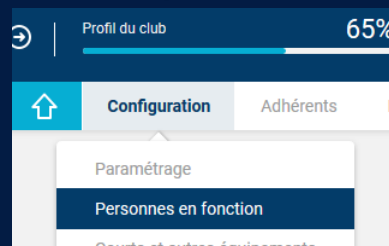
- ✓ **Vous serez prélevé lors d'une inscription d'une équipe dans une compétition organisée par le Comité du Gard**
- ✓ **Vous n'aurez plus de règlements à envoyer au Comité**
- ✓ **Cela vous facilite la gestion**

Seuls le Président, le Secrétaire Général ou le Trésorier Général peuvent signer l'autorisation de prélèvement.

La personne qui va faire la procédure doit se connecter avec ses identifiants.

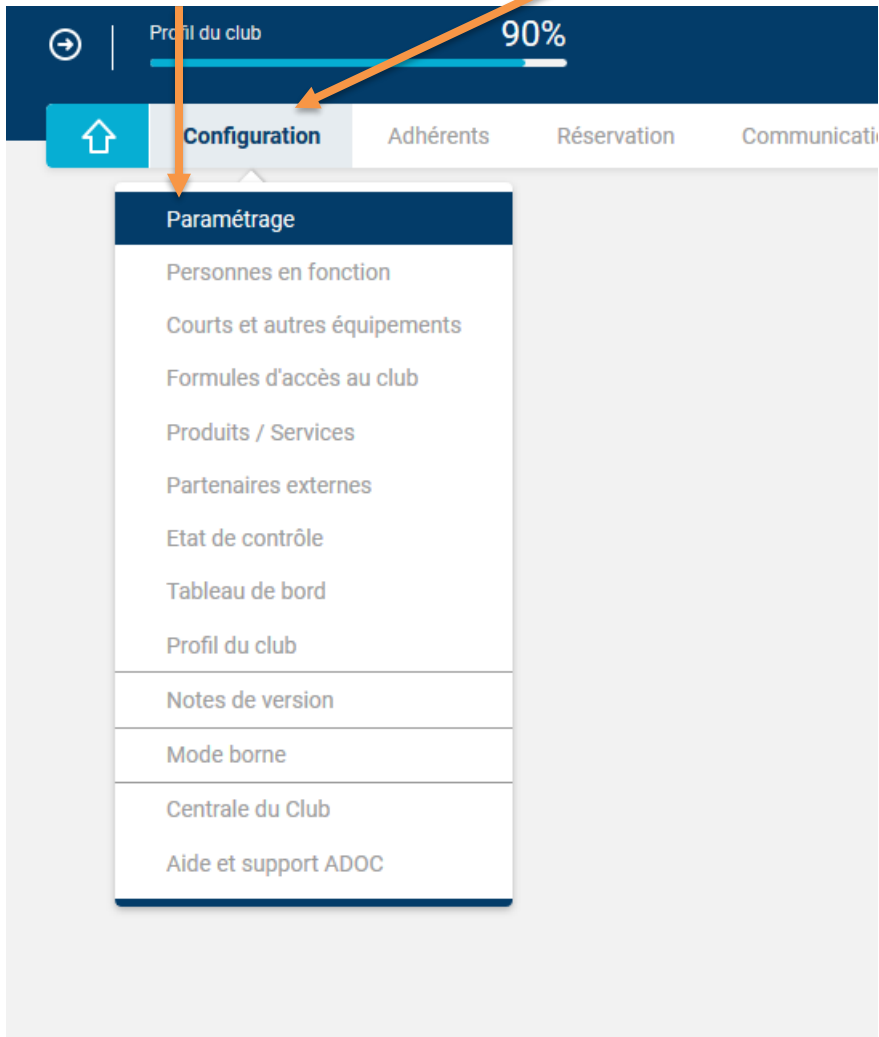
Elle doit être déclaré au préalable dans ADOC.

Pour vérifier les personnes en fonction, cliquer dans le menu « Configuration » puis « personnes en fonction »



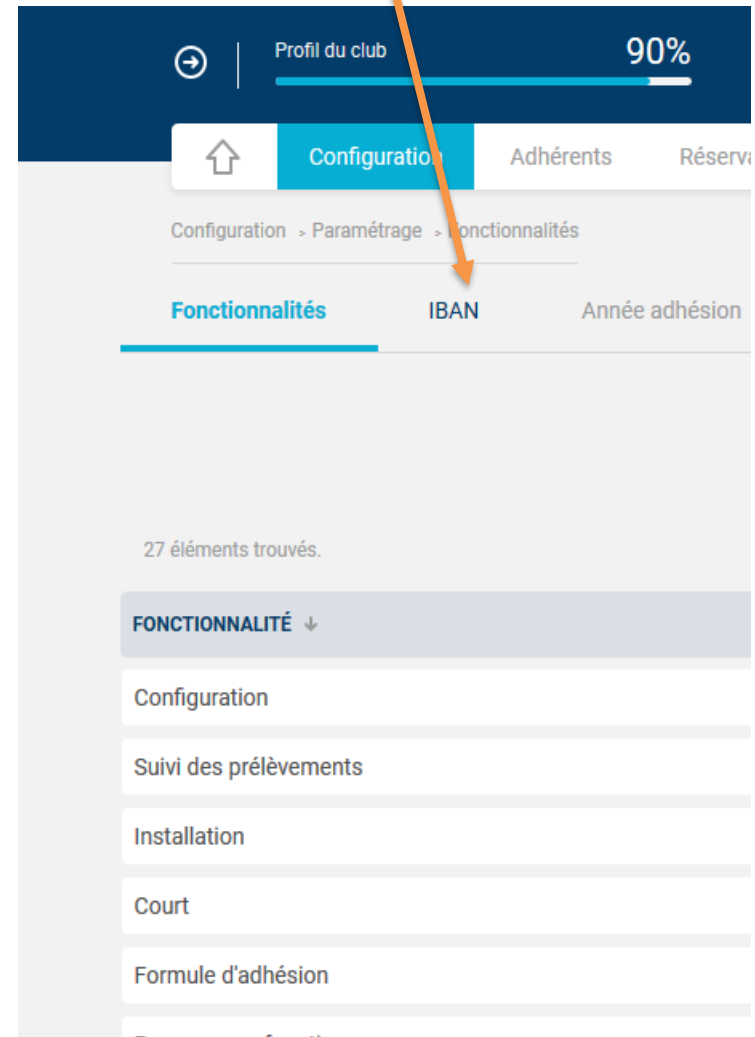
# Etape 1

Une fois connecté avec les droits du Président, secrétaire ou Trésorier, cliquer sur « Configuration » puis « Paramétrage »



# Etape 2

Cliquer ensuite sur IBAN



## Etape 3

Cliquer ensuite « Signer le mandat Comité »

Configuration > Paramétrage > RIB

Fonctionnalités **IBAN** Année adhésion Espace Joueur & Résa Installations Informations et Serv

IBAN  
FR

Autorisation de prélèvement par la ligue (licences, cotisations statutaires, homologations, équipes)  
Oui

Autorisation de prélèvement par le comité départemental (équipes en Championnat Départemental)  
Non

BIC

Autorisation de prélèvement par la FFT (cent  
Oui

En cas de changement, merci d'adresser votre nouvel IBAN à votre ligue.

Signer le mandat Comité

Si le bouton « Signer le mandat Comité » n'apparaît pas c'est que vous n'avez pas les droits. Il faut modifier/vérifier les personnes en fonction dans « Configuration » et « Personnes en fonction »

## Etape 4

Vérifier vos coordonnées, le numéro de portable doit être sous la forme +33 et ensuite écrire le numéro de votre portable sans le premier 0 de votre numéro

Cliquez ensuite sur « Générer le mandat Comité »

Signataire

Civilité  
Madame

Prénom

Nom

Courriel

Portable  
+33616

Doit commencer par +33 et contenir ensuite entre 9 et 12 chiffres

Générer le mandat Comité

# Etape 5

Saisissez votre IBAN, puis cliquer sur « Continuer »

**Autorisation de prélèvement Comité**

Renseignez vos coordonnées bancaires :

FR76 0000 0000 0091 1142 9365 888

[ou choisir un autre format \(RIB, ...\)](#)

En mode démo vous pouvez essayer avec l'IBAN de test : FR76000000000009111429365888.

Annuler Continuer

Sécurisé par Slim Pay

Saisissez ou vérifiez votre numéro de portable (sans le premier 0), puis cliquer sur « Recevoir le code »

**Autorisation de prélèvement Comité**

Renseignez votre numéro de mobile:

+33

Nous vous enverrons un code par SMS pour autoriser la transaction.

Annuler Recevoir le code

Sécurisé par Slim Pay

# Etape 6

**Vous recevez immédiatement un code sur votre téléphone portable, saisissez-le puis cliquer sur « Envoyer »**

Autorisation de prélèvement Comité

---

Renseignez le code à 4 chiffres envoyé au: +33071234567 (modifier)

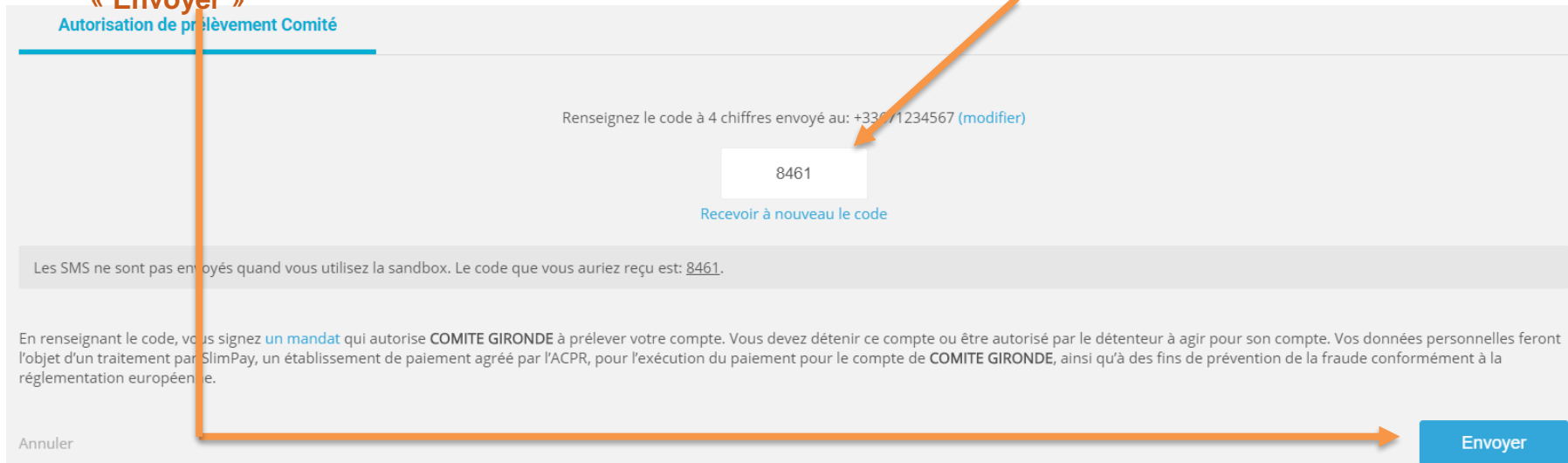
8461

[Recevoir à nouveau le code](#)

Les SMS ne sont pas envoyés quand vous utilisez la sandbox. Le code que vous auriez reçu est: 8461.

En renseignant le code, vous signez un [mandat](#) qui autorise **COMITE GIRONDE** à prélever votre compte. Vous devez détenir ce compte ou être autorisé par le détenteur à agir pour son compte. Vos données personnelles feront l'objet d'un traitement par SlimPay, un établissement de paiement agréé par l'ACPR, pour l'exécution du paiement pour le compte de **COMITE GIRONDE**, ainsi qu'à des fins de prévention de la fraude conformément à la réglementation européenne.

Annuler Envoyer



**Une fenêtre s'affiche vous signalant que le mandat a été signé, vous recevez un mail sur l'adresse renseigné**

Autorisation de prélèvement Comité

---

- Le mandat a été signé.
- Le mandat 'SLMP040041513' a été enregistré dans la base fédérale

# Etape 7

Si vous retournez dans le menu IBAN, apparaît dans « Autorisation de prélèvement par le comité départemental » **OUI**

Fonctionnalités **IBAN** Année adhésion Espace Joueur & Résa Installations Informations et Services

IBAN

Autorisation de prélèvement par la ligue (licences, cotisations statutaires, homologations, équipes)  
**Oui**

Autorisation de prélèvement par le comité départemental (équipes en Championnat Départemental)  
**Oui**

BIC

Autorisation de prélèvement par la FFT (centrale du club, équipes en Championnat de France)  
**Oui**

En cas de changement, merci d'adresser votre nouvel IBAN à votre ligue.

**Vous avez réussi la procédure, maintenant vous serez prélevé lors d'inscription d'équipes dans les compétitions organisées par le Comité.**





**Le Comité du Gard vous  
remercie**